

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

## Vie de la société

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 20 (1879), p. 225-227

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1879\\_\\_20\\_\\_225\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1879__20__225_0)

© Société de statistique de Paris, 1879, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 9. — SEPTEMBRE 1879.

---

### I.

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1879.

La séance est ouverte à quatre heures, sous la présidence de M. le D<sup>r</sup> Bertillon.

M. le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance en comité secret, contenant les résolutions prises par la Société relativement aux comptes de la trésorerie et à l'établissement du budget de l'exercice 1879.

Ce procès-verbal est adopté; il en sera expédié deux exemplaires qui seront signés par le président et le secrétaire général, ainsi que par le président de la commission des comptes. L'un de ces exemplaires restera entre les mains du trésorier, et l'autre sera déposé aux archives.

Le secrétaire général donne ensuite lecture du procès-verbal de la séance du 11 juin.

Après l'adoption du procès-verbal, M. LAFABRÈGUE demande à présenter quelques observations nouvelles destinées à compléter l'intéressante communication faite par M. Levasseur sur les dénombremens de la population.

L'honorable membre expose plusieurs diagrammes dressés à une grande échelle sur les mêmes principes que le diagramme déjà exposé par M. Levasseur, et qui représentent, chacun pour 1 million d'habitants, la répartition de la population par sexe, par état civil et par âges. Ces diagrammes s'appliquent à la France, à l'Angleterre, à l'Irlande et à la Suède.

Le diagramme français, comme on devait s'y attendre, s'appuie sur une base relativement peu étendue; cette base, au contraire, s'élargit pour les autres pays, mais tandis que la courbe des âges offre en France un ventre prononcé, elle s'aminuit successivement en Angleterre et en Suède, de manière à former une courbe dont la convexité sur l'axe est très-régulière. L'Irlande, au contraire, offre une courbe bizarrement déchiquetée, qui est l'image fidèle des troubles profonds qui ont affecté et affectent encore la population de ce pays.

M. PHILIPPE, ingénieur des ponts et chaussées, s'explique parfaitement que le tribut prélevé sur chaque couche de la population par la mortalité aux âges successifs détermine la déclivité de plus en plus prononcée de la courbe de la population

à partir de la base, mais il désirerait qu'on lui rendît compte de l'exception que la France présente immédiatement à partir des premiers âges, presque jusqu'aux gradins de la vieillesse, c'est-à-dire vers 60 ans.

M. BERTILLON montre que le fait est dû à la faible mortalité de notre pays : la couche des enfants étant relativement très-étroite, il est absolument nécessaire, pour que la population soit équilibrée, que la surface qui la représente s'agrandisse dans l'âge de la production. Si la France fait peu d'enfants, en revanche elle les conserve mieux que dans la plupart des autres pays ; en France, d'ailleurs, on émigre peu, ce qui contribue à maintenir sa population productive à son effectif normal, tandis que dans les pays anglo-saxons, scandinaves ou allemands, l'émigration des adultes a pour effet de rétrécir plus ou moins considérablement leurs bandes représentatives.

Tout n'est donc pas mauvais dans la situation de notre pays et si l'on doit redouter pour l'avenir la faible fécondité qui le caractérise, surtout devant l'accroissement incessant des grandes nations voisines, cette diminution, au moins, n'affecte pas dans une proportion aussi inquiétante qu'ailleurs les forces vives de notre pays, c'est-à-dire les âges de la production et du travail.

M. HIPPOLYTE PASSY présente quelques considérations sur l'importance de l'émigration anglaise. Cette émigration ne consiste pas seulement dans le départ définitif des nationaux de ce pays pour les pays étrangers, mais dans le grand nombre de ceux qui vont s'établir soit comme fonctionnaires, soit comme colons, dans les nombreuses colonies du Royaume-Uni, émigration qui s'augmente par le grand nombre de femmes de l'Angleterre qui vont s'y marier et y constituer de nouvelles familles.

M. LAFABRÈGUE oppose à ce fait une observation inverse portant sur le grand nombre de familles anglaises qui retournent dans la métropole après avoir fait fortune dans les colonies ; mais MM. Lunier et Passy s'accordent à déclarer que l'intensité du mouvement indiqué par le préopinant n'est pas de nature à compenser l'émigration réelle que M. Passy vient de signaler.

Parlant de la mortalité du premier âge, M. BERTILLON s'étonne qu'elle soit plus faible en Angleterre qu'en France, et que cette faible mortalité relative ait pour résultat d'attribuer à la mortalité générale de l'Angleterre un taux inférieur à celui de notre pays. Il s'appuie sur les défauts de la tenue de l'état civil chez nos voisins pour contester l'exactitude de ces conclusions, car l'expérience lui a démontré que, dans tous les pays à forte natalité, la mortalité générale s'accroît, de sorte qu'on peut dire que le grand nombre des naissances est l'indice assuré d'une grande mortalité.

M. LOUA appuie l'observation de M. Bertillon et, passant à un autre fait, il s'étonne que la proportion des enfants naturels soit beaucoup plus faible à Londres non-seulement qu'à Paris, mais même que dans les districts ruraux de l'Angleterre. Il y a là une anomalie qui, à son avis, ne peut provenir que de déclarations fausses ou du moins incomplètes.

La discussion qui précède montre tout l'intérêt qui s'attache à la représentation graphique des phénomènes de la population. M. LAFABRÈGUE promet de continuer ses recherches sur ce point et d'appliquer sa méthode à tous les États dont les recensements auront été publiés. En attendant, il appelle l'attention de l'assemblée sur deux autres diagrammes, dont le premier est relatif à la mortalité par

âges en France, diagramme qui confirme et explique celui de la population par âges, et le second est la représentation des mariages par âges en France et en Angleterre.

Ce dernier diagramme est très-curieux à observer, et il est facile d'en tirer cette conclusion qu'en France les hommes se marient près de 5 ans plus tard qu'en Angleterre. On peut en conclure également qu'en Angleterre les mariages sont beaucoup mieux assortis que dans notre pays, les Anglais choisissant en général des épouses de leur âge, tandis qu'il n'arrive que trop souvent que les Français âgés épousent des femmes beaucoup plus jeunes qu'eux et que, lorsqu'ils sont jeunes, leur choix se porte fréquemment sur des femmes beaucoup plus âgées.

Il y a lieu de penser que la question de la dot qui joue un si grand rôle dans les mariages français explique en partie ces fortes inégalités.

Vu l'heure avancée, M. le président clôt la discussion et déclare qu'à l'occasion des vacances, les séances seront suspendues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre. La séance de rentrée aura lieu le mercredi 12 novembre; elle sera précédée d'une réunion du bureau et du conseil pour la désignation des membres appelés à constituer l'administration de la Société pour l'année 1880.

La séance est levée à six heures.

---